

Monsieur Louis-Pierre Lafortune
9403-2273 Québec inc.
Carrière Urbaine Montréal Ouest
250, boul. Saint-Elzéar Ouest
Laval, Québec H7L 3P2

Montréal, le 29 mai 2023

Par courriel : estimation@valosphere.com

Objet: 5758_MG20, DB
Matériaux concassés de calibre MG-20, DB (\pm 25 000 t.m.)
Provenance : Divers chantiers
Concassés sur le site de la Carrière Urbaine Montréal-Ouest
671, rue Paré, Montréal, Québec H4P 2R3

N/Réf. : **5758**

Monsieur Lafortune,

Suite à votre demande, nous avons réalisé le montage d'un certificat de conformité pour vos matériaux mentionnés en objet provenant de la Carrière Urbaine Montréal Ouest, situé au 671, rue Paré à Montréal. Les matériaux bruts concassés sont issus des déblais de dynamitage du chantier de Pomerleau situé au centre de transport Bellechase de la STM. Ce certificat de conformité a été réalisé conformément aux exigences du «BNQ 2560-114/2014», du «BNQ 2560-510/2003» et du «DTNI-10C» du document technique normalisé infrastructure de la ville de Montréal.

En résumé, nous avons compilé l'ensemble des analyses granulométriques et classification effectuées pour ces matériaux ainsi que la réalisation de tous les essais de caractérisation nécessaires. D'après les informations obtenues, la réserve est évaluée à environ 25 000 tonnes métriques pour le matériau de calibre MG-20, DB. Ce matériau a été produit selon les exigences de mise en réserve du BNQ. Vous trouverez tous les documents pertinents à ce certificat en annexe à cette lettre.

À noter que les échantillons ont été prélevés et apportés au bureau de Montréal par un représentant de notre laboratoire (SCP Geotek inc.). Les informations sur l'emplacement de la réserve ainsi que l'emplacement de chaque échantillon dans cette même réserve ont été fournis par notre laboratoire (SCP Geotek inc.).

Suite à l'interprétation des résultats :

- Les résultats d'analyse granulométrique (\pm 25 000 t.m.) sont conformes aux exigences de la norme DTNI-10C (tableau 1) : **MG-20, DB** ;
- Les résultats des caractéristiques des granulats (\pm 25 000 t.m.) sont conformes pour un granulats de catégorie 1 selon les exigences de la norme DTNI-10C (tableau 2) : **MG-20, DB** ;

-
- Le résultat de l'IPPG étape 1 (25 000 t.m.) est conforme pour un granulat **DB** selon les exigences de la norme BNQ 2560-510/2003 (tableau 2) : **MG-20, DB (Résultat à venir)**.

Géologie du granulat

Le granulat est composé à 90,4 % de calcaire, à 7,2 % de calcaire avec placage argileux mince, à 1,7 % des roches ignées felsiques, ainsi qu'à 0,7 % de shale.

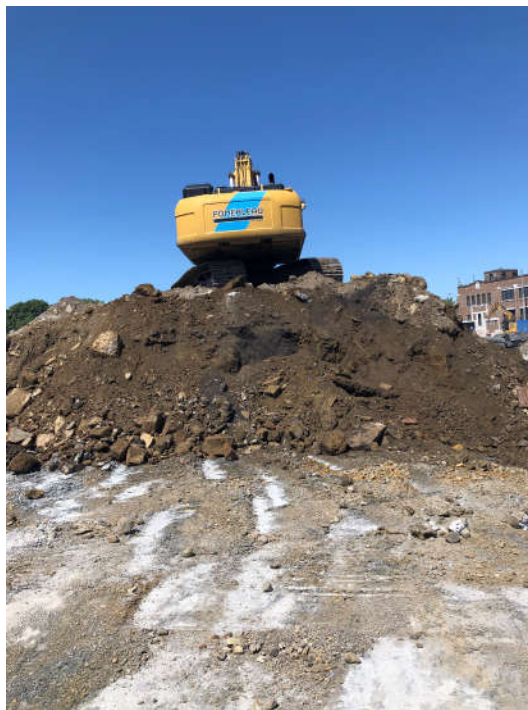
Autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

La carrière CUMO a reçu le 13 avril 2022 l'autorisation de stocker et conditionner des briques, du béton, de l'asphalte et des pierres concassées provenant de travaux de construction et de rénovation et de démolition, conformément à la loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2, article 22).

Procédures de Décapage du Socle Rocheux

Opérations de décapage :

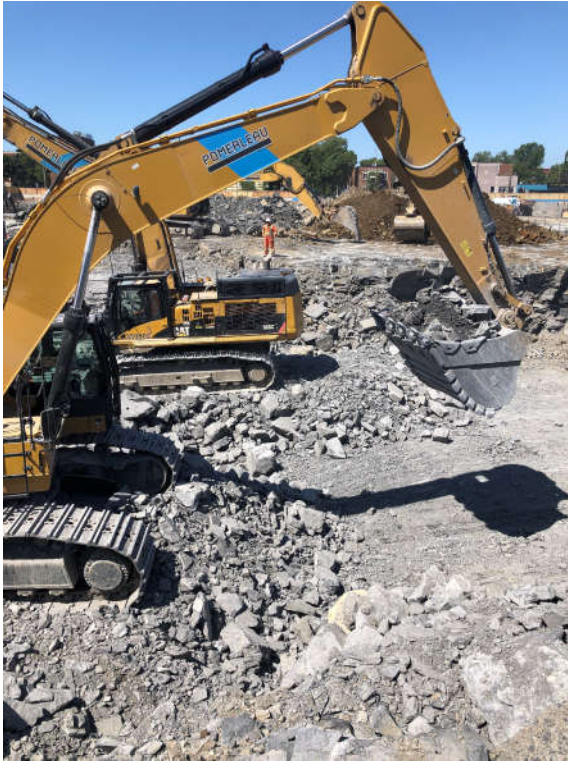
Entre avril et juillet 2019, Pomerleau a effectué le décapage et la décontamination de l'ensemble du site en collaboration avec un représentant de la firme Groupe ABS, chargé de déterminer les zones contaminées à partir des échantillons de sol prélevés.



Opérations de déblais :

Pomerleau a commencé les travaux de dynamitage le 20 juin 2019. Le roc a été excavé à ciel ouvert en paliers de 6 mètres de profondeur par le biais de forages dynamitages. Le premier palier a été acheminé à Lafarge entre juin et septembre 2019. Par la suite, lors de l'ouverture du site CUMO en septembre 2019, Pomerleau a exclusivement envoyé tout le roc du deuxième et du troisième palier (soit entre 6 mètres et 18 mètres de profondeur) chez CUMO, totalisant une quantité d'environ 700 000 tonnes métriques, et ce, jusqu'à la fin des travaux.





Assurance qualité de la firme SCP Géotek inc. et Le Groupe SCP Environnement inc.

Le Groupe SCP Environnement inc. a fondé en 2018 l'entreprise SCP Géotek, spécialisée dans les domaines de la géotechnique et du contrôle qualitatif des matériaux, incluant l'échantillonnage des sols et granulats, les essais sur béton frais et les indices pétrographiques potentiel de gonflement, pour la pyrite entre autres. SCP Géotek possède son propre laboratoire pour réaliser les essais sur les sols, le roc, les agrégats et le béton.

Le Groupe SCP Environnement inc. et SCP Géotek inc. est certifié à la norme ISO 9001:2015 depuis le 10 janvier 2017. Le système de gestion de la qualité (SGQ) du Groupe SCP Environnement inc. et SCP Géotek inc. couvre toutes les étapes du processus de gestion de projet, de la proposition à la soumission du dernier livrable, incluant les étapes de vérifications.

En termes de contrôle documentaire, tous nos documents sont conservés sous format électronique et une sauvegarde de nos serveurs est effectuée tous les soirs. Nous conservons toutes les anciennes versions de nos documents. Nos protections pare-feu et anti-virus font en sorte qu'une attaque informatique ne nous ferait perdre que l'information générée au cours de la journée.

Notre SGQ inclut aussi tous les autres éléments de support typiques, tels que le contrôle des fournisseurs, l'étalonnage d'équipement, sondages de satisfaction client, etc. qui aident à améliorer constamment nos façons de faire.

Bien que l'entreprise ne soit pas certifiée à la norme ISO 45001:2018, nous avons tout de même produit un plan de prévention qui détaille les mesures de prévention en santé et sécurité dont les employés doivent tenir compte lors de l'exécution de leur travail, comme le port des équipements de protection individuels lors visites de chantier par exemple. Ce plan mentionne aussi que les employés du Groupe SCP Environnement inc. doivent prendre connaissance des règles de santé et sécurité des propriétaires ou entrepreneurs

Le Groupe SCP Environnement inc. est aussi certifié à la norme de gestion environnementale ISO 14001 :2015 depuis le 10 janvier 2017. Notre système de gestion de l'environnement inclut donc une politique environnementale, des objectifs d'amélioration portant entre autres sur le nettoyage des lieux après les travaux, et une procédure de gestion de projet qui vise entre autres à minimiser les impacts environnementaux de nos travaux. Tous nos documents (offre de services, rapports, etc.) sont soumis à nos clients sous forme électronique, à moins d'indications contraires de leur part. Le papier que nous utilisons est certifié FSC et fait à 30% de papier recyclé. Nos imprimantes sont toutes réglées par défaut en mode recto-verso noir et blanc, et certains de nos employés réutilisent même le papier imprimé sur une seule face. Nous récupérons toutes les matières recyclables au chantier et au bureau, et nous récupérons même les matières compostables au bureau. Lors des travaux de terrain, la plupart des instruments sont réutilisables, et les sols non-conservés pour analyse potentielle sont remis dans les forages dans l'ordre stratigraphique.



5758_MG20

Matériaux concassés de calibre MG-20 (\pm 25 000 t.m.)

Provenance : Chantier Pomerleau – Centre de Transport Bellechase STM

Concassés sur le site de la Carrière Urbaine Montréal-Ouest

671, rue Paré, Montréal, Québec H4P 2R3

Nous espérons le tout à votre satisfaction et demeurons à votre disposition pour toute information additionnelle. Veuillez agréer, Monsieur Lafortune, l'expression de nos sentiments distingués.

SCP Geotek inc.

Préparé / Approuvé par :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Pereira', written over a horizontal line.

Gregory Pereira, T.P.

Directeur – Associé

Contrôle des Matériaux

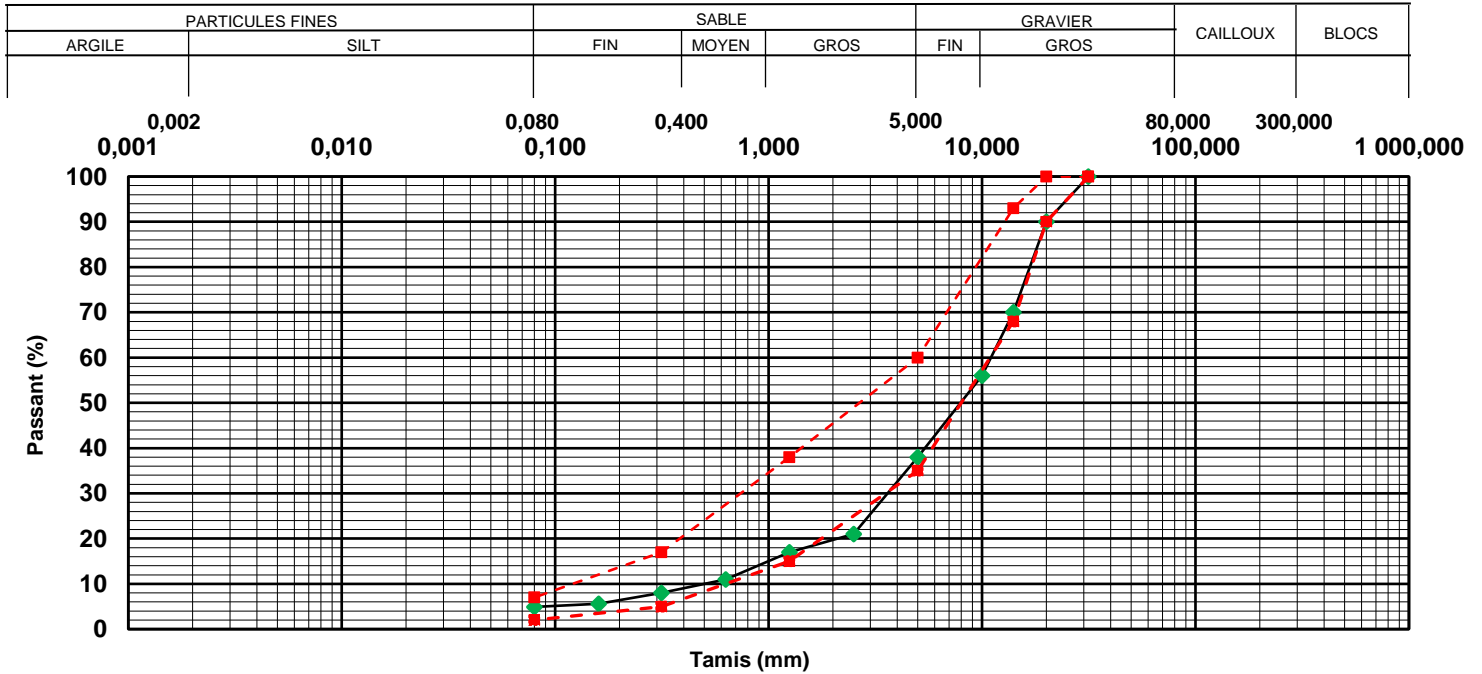
#OTPQ : 20344

Client: 9403-2273 Québec inc.	# Dossier: 5758
Projet: Carrière Urbaine Montréal-Ouest	Code de produit :
Certificat de conformité_MG-20	En date du: 29 mai, 2023

RENSEIGNEMENT SUR LES MATÉRIAUX

Type: Pierre concassée	Calibre: MG-20, DB	Tonnage total: 25000
Provenance: Chantier Pomerleau	Localisation: Pile en réserve (voir croquis)	
Centre de Transport Bellechase de la STM	Échantillon par: M. Djamel Saci, techn.	

ANALYSE GRANULOMÉTRIE (LC 21-040)



Tamis (mm)	Passant (%)	Exigences (%)	
		min.	max.
112	100		
80	100		
56	100		
40	100		
31,5	100	100	100
20	90	90	100
14	70	68	93
10	56		
5	38	35	60
2,5	21		
1,25	17	15	38
0,630	11		
0,315	8	5	17
0,160	6		
0,080	4,9	2	7

POURCENTAGES DES FRACTIONS GRANULOMÉTRIQUES					
FRACTION FINE			FRACTION GROSSIÈRE		
Argile (%)	Silt (%)	Sable (%)	Gravier (%)	Cailloux (%)	Blocs (%)
N/A	4,9	33,1	62,0	0,0	0,0

D ₁₀ (mm)	D ₃₀ (mm)	D ₆₀ (mm)	C _u	C _c	W _n (%)
0,53	3,82	11,14	21,22	2,50	2,4%

ESSAIS DIVERS			
Essai	Norme	Résultat(s) mesuré(s)	Exigence(s)
Micro-Deval	LC 21-070	23 %	≤ 25 %
Los Angeles	LC 21-400	20 %	≤ 50 %
Micro-Deval et Los Angeles	-	43 %	≤ 70 %
Particules fracturées	LC 21-100	100 %	100 %
Proctor modifié (152 mm)	BNQ 2501-255	2 295 kg/m ³ à 5,3 %	-
IPPG (étape 1)	BNQ 2560-510	À venir	≤ 10

REMARQUES

ANNEXE 1

Compilation des résultats des essais sur granulats

Client: 9403-2273 Québec inc.	Numéro de dossier: 5758
Projets: Carrière Urbaine Montréal-Ouest	Date de la révision: 29 mai 2023
Certificat de conformité	

RENSEIGNEMENT SUR LES MATÉRIAUX		
Type: Pierre concassée	Calibre: MG-20, DB	Tonnes total: 25000
Provenance: Chantier Pomerleau, Centre de Transport Bellechase de la STM		

ÉCHANTILLON (LC-21-010)		
<input type="checkbox"/>	6,1	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	6,2	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	6,3	
<input type="checkbox"/>	6,4	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	6,5	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	6,6	

N° d'Échant.	Date d'Échant.	Prélevé Par	Tonnage Cumul. Approx.	Analyse Granulométrie (LC 21-040)															
				Pourcentage (%) Passant (tamis en mm)															
				112	80	56	40	31,5	20	14	10	5	2,5	1,25	0,630	0,315	0,160	0,080	
5758_MG20_01	2023-02-27	D.S.	2500	100	100	100	100	100	90	68	49	36	19	16	9	7	6	4,8	
5758_MG20_02	2023-02-27	D.S.	2500	100	100	100	100	100	90	69	56	35	20	15	10	8	6	5,5	
5758_MG20_03	2023-02-27	D.S.	2500	100	100	100	100	100	91	68	50	35	19	15	7	6	5	4,2	
5758_MG20_04	2023-02-27	D.S.	2500	100	100	100	100	100	91	71	55	36	20	15	10	8	6	4,1	
5758_MG20_05	2023-03-13	D.S.	2500	100	100	100	100	100	91	72	56	37	22	17	11	9	7	5,8	
5758_MG20_06	2023-03-13	D.S.	2500	100	100	100	100	100	90	71	60	41	25	20	15	10	8	6,1	
5758_MG20_07	2023-03-13	D.S.	2500	100	100	100	100	100	92	73	61	44	26	19	15	10	6	4,6	
5758_MG20_08	2023-03-13	D.S.	2500	100	100	100	100	100	91	69	58	43	21	18	14	8	5	4,8	
5758_MG20_09	2023-03-13	D.S.	2500	100	100	100	100	100	91	70	59	39	17	15	10	7	5	4,1	
5758_MG20_10	2023-03-13	D.S.	2500	100	100	100	100	100	90	71	60	38	20	16	9	7	5	4,5	
<i>Exigence selon la norme BNQ 2560-114 DTNI-10C</i>	Moyenne								100	91	70	56	38	21	17	11	8	6	4,9
	Exigences:	Minimum							100	90	68		35		15		5		2,0
		Maximum								100	100	93		60		38		17	

Remarques:
Préparé par: M. Gregory Periera, T.P.
Approuvé par: M. Gregory Pereira, T.P.
Date: 29 mai, 2023

ANNEXE 2

Compilation des résultats des essais intrinsèques

Client: 9403-2273 Québec inc.	Numéro de dossier: 5758
Projets: Carrière Urbaine Montréal-Ouest	Date de la révision: 29 mai 2023
Certificat de conformité	

RENSEIGNEMENT SUR LES MATÉRIEAUX		
Type: Pierre concassée	Calibre: MG-20, DB	Tonnes total: 25000
Provenance: Chantier Pomerleau, Centre de Transport Bellechase de la STM		

ÉCHANTILLON (LC-21-010)		
<input type="checkbox"/> 6,1	<input type="checkbox"/> 6,2	<input checked="" type="checkbox"/> 6,3
<input type="checkbox"/> 6,4	<input type="checkbox"/> 6,5	<input type="checkbox"/> 6,6

N° d'Échant.	Date d'Échant.	Prélevé Par	Tonnage Approx.	Micro-Deval LC 21-070 (%)	Los Angeles LC 21-400 (%)	M.D. + L.A. (%)	Particules fracturées LC 21-100 (%)	Particules plates LC 21-265 (%)	Particules allongées LC 21-265 (%)	Proctor modifié BNQ 2501-255	IPPG BNQ 2560-500/500
5758_MG20_01	2023-02-27	D.S.	2500	21	20	41	100			2 295 kg/m3 @ 5,3 %	1
5758_MG20_06	2023-03-13	D.S.	15000	23	19	42	100				
5758_MG20_10	2023-03-13	D.S.	25000	24	20	44	100				
Moyenne:				23	20	42	-			n/a	1
Exigences:				≤ 25%	≤ 50%	≤ 70%	100%			n/a	≤ 10

Remarques:

Préparé par: M. Gregory Pereira, T.P. **Approuvé par:** M. Gregory Pereira, T.P. **Date:** 29 mai, 2023

ANNEXE 3

Certificat d'analyse chimique



NOM DU CLIENT: LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC
1505, RUE DICKSON, SUITE 101
MONTREAL, QC H1N 3T4
(514) 722-1451

À L'ATTENTION DE: Gregory Pereira

N° DE PROJET: 5758

N° BON DE TRAVAIL: 23M004215

ANALYSE DES SOLS VÉRIFIÉ PAR: Amar Bellahsene, Chimiste, AGAT Montréal
ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Robert Roch, Chimiste, AGAT Montréal

DATE DU RAPPORT: 10 mars 2023

NOMBRE DE PAGES: 11

VERSION*: 1

Pour tout complément d'information concernant cette analyse, veuillez contacter votre chargé(e) de projet client au (514) 337-1000.

***Notes**

Avis de non-responsabilité:

- L'ensemble des travaux réalisés dans le présent document ont été effectués en utilisant des protocoles normalisés reconnus, ainsi que des pratiques et des méthodes généralement acceptées. En vue d'améliorer la performance, les méthodes analytiques d'AGAT pourraient comprendre des modifications issues des méthodes de référence spécifiées.
- Tous les échantillons seront éliminés trente (30) jours après réception au laboratoire à moins qu'une Entente d'entreposage à long terme ne soit signée et retournée. Certaines analyses spécialisées peuvent être exemptées. Veuillez communiquer avec votre chargé de projets à la clientèle pour plus d'informations.
- La responsabilité d'AGAT en ce qui concerne tout retard, exécution ou non-exécution de ces services s'applique uniquement envers le client et ne s'étend à aucune autre tierce partie. À moins qu'il n'en soit par ailleurs convenu expressément par écrit, la responsabilité d'AGAT se limite au coût réel de l'analyse ou des analyses spécifiques incluses dans les services.
- Sauf accord écrit préalable d'AGAT Laboratoires, ce certificat ne doit être reproduit que dans sa totalité.
- Les résultats d'analyse communiqués ci-joint ne concernent que les échantillons reçus par le laboratoire.
- L'application des lignes directrices est fournie « en l'état » sans garantie de quelque nature que ce soit, ni expresse ni tacite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande, d'aptitude à un usage particulier ou de non-contrefaçon. AGAT n'assume aucune responsabilité à l'égard de toute erreur ou omission dans les directives que contient ce document.
- Toutes les informations rapportables sont disponibles sur demande auprès d'AGAT Laboratoires, conformément aux normes ISO/IEC 17025:2017, DR-12-PALA et/ou NELAP.
- Pour les échantillons environnementaux dans la province de Québec : L'analyse est effectuée et les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus. Une température supérieure à 6°C à la réception, comme indiqué dans la notification de réception d'échantillon (SRN), pourrait indiquer que l'intégrité des échantillons a été compromise si le délai entre l'échantillonnage et la soumission au laboratoire ne pouvait être minimisé.



NOM DU CLIENT: LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC
PRÉLEVÉ PAR: G.P.

À L'ATTENTION DE: Gregory Pereira
LIEU DE PRÉLÈVEMENT: C.U.M.O.

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2023-03-09

DATE DU RAPPORT: 2023-03-10

IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: MG20-5758-01 MG20-5758-02

MATRICE: Sol Sol

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2023-02-24 2023-02-24

13:25 13:25

Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	4838331	4838346
Argent	mg/kg	2	20	40	200	0.5	<0.5	<0.5
Arsenic	mg/kg	6	30	50	250	5	<5	<5
Baryum	mg/kg	340	500	2000	10000	20	121[<A]	78[<A]
Cadmium	mg/kg	1.5	5	20	100	0.9	<0.9	<0.9
Chrome	mg/kg	100	250	800	4000	45	<45	<45
Cobalt	mg/kg	25	50	300	1500	15	<15	<15
Cuivre	mg/kg	50	100	500	2500	40	<40	<40
Étain	mg/kg	5	50	300	1500	5	<5	<5
Manganèse	mg/kg	1000	1000	2200	11000	10	283[<A]	261[<A]
Molybdène	mg/kg	2	10	40	200	2	3[A-B]	<2
Nickel	mg/kg	50	100	500	2500	30	<30	<30
Plomb	mg/kg	50	500	1000	5000	30	<30	<30
Sélénium	mg/kg	1	3	10	50	1.0	<1.0	<1.0
Zinc	mg/kg	140	500	1500	7500	10	16[<A]	15[<A]

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC 2016 A, B se réfère QC PTC 2016 B, C se réfère QC PTC 2016 C, D se réfère QC RESC (Annexe 1)
Les valeurs des critères sont uniquement fournies comme référence générale. Les critères fournis peuvent être ou ne pas être pertinents pour l'utilisation prévue. Se référer directement à la norme applicable pour l'interprétation réglementaire.

4838331-4838346 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.

Les analyses ont été effectuées par AGAT Montréal (sauf celles marquées d'un *)

Certifié par:



[Signature]

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.



NOM DU CLIENT: LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC
PRÉLEVÉ PAR: G.P.

À L'ATTENTION DE: Gregory Pereira
LIEU DE PRÉLÈVEMENT: C.U.M.O.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2023-03-09

DATE DU RAPPORT: 2023-03-10

IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: MG20-5758-01 MG20-5758-02

MATRICE: Sol Sol

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2023-02-24 2023-02-24
13:25 13:25

Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	4838331	4838346
Acénaphène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1
Acénaphylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1
Benzo (b) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1
Benzo (j) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1
Benzo (k) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1
Benzo (b,j,k) fluoranthène	mg/kg	-	-	-	136	0.1	<0.1	<0.1
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1	<0.1
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-3cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1	<0.1
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-1naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-2naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1
Diméthyl-1,3naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1
Triméthyl-2,3,5naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.



NOM DU CLIENT: LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC
PRÉLEVÉ PAR: G.P.

À L'ATTENTION DE: Gregory Pereira
LIEU DE PRÉLÈVEMENT: C.U.M.O.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2023-03-09

DATE DU RAPPORT: 2023-03-10

IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: MG20-5758-01 MG20-5758-02

MATRICE: Sol Sol

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2023-02-24 2023-02-24
13:25 13:25

Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	4838331	4838346
Humidité	%					0.1	0.1	0.1
Étalon de recouvrement	Unités			Limites				
Acénaphthène-D10	%			50-140			104	103
Fluoranthène-D10	%			50-140			88	88
Pérylène-D12	%			50-140			72	70

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC 2016 A, B se réfère QC PTC 2016 B, C se réfère QC PTC 2016 C, D se réfère QC RESC (Annexe 1)
Les valeurs des critères sont uniquement fournies comme référence générale. Les critères fournis peuvent être ou ne pas être pertinents pour l'utilisation prévue. Se référer directement à la norme applicable pour l'interprétation réglementaire.

4838331-4838346 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.

Les analyses ont été effectuées par AGAT Montréal (sauf celles marquées d'un *)

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 23M004215

N° DE PROJET: 5758

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC
PRÉLEVÉ PAR: G.P.

À L'ATTENTION DE: Gregory Pereira
LIEU DE PRÉLÈVEMENT: C.U.M.O.

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2023-03-09

DATE DU RAPPORT: 2023-03-10

IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: MG20-5758-01 MG20-5758-02

MATRICE: Sol Sol

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2023-02-24 2023-02-24

13:25 13:25

Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	4838331	4838346
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	100	700	3500	10000	100	<100	<100
Humidité	%					0.1	0.1	0.1
Étalon de recouvrement	Unités			Limites				
Nonane	%						94	104

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC 2016 A, B se réfère QC PTC 2016 B, C se réfère QC PTC 2016 C, D se réfère QC RESC (Annexe 1)
Les valeurs des critères sont uniquement fournies comme référence générale. Les critères fournis peuvent être ou ne pas être pertinents pour l'utilisation prévue. Se référer directement à la norme applicable pour l'interprétation réglementaire.

4838331-4838346 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.

Les analyses ont été effectuées par AGAT Montréal (sauf celles marquées d'un *)

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC
 N° DE PROJET: 5758
 PRÉLEVÉ PAR: G.P.

N° BON DE TRAVAIL: 23M004215
 À L'ATTENTION DE: Gregory Pereira
 LIEU DE PRÉLÈVEMENT: C.U.M.O.

Analyse des Sols

Date du rapport: 2023-03-10			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

Argent	4838481		<0.5	<0.5	NA	< 0.5	97%	70%	130%	98%	80%	120%	116%	70%	130%
Arsenic	4838481		6	<5	NA	< 5	110%	70%	130%	103%	80%	120%	111%	70%	130%
Baryum	4838481		179	173	3.4	< 20	86%	70%	130%	86%	80%	120%	NA	70%	130%
Cadmium	4838481		<0.9	<0.9	NA	< 0.9	86%	70%	130%	90%	80%	120%	93%	70%	130%
Chrome	4838481		107	105	NA	< 45	89%	70%	130%	92%	80%	120%	NA	70%	130%
Cobalt	4838481		<15	<15	NA	< 15	81%	70%	130%	89%	80%	120%	76%	70%	130%
Cuivre	4838481		57	54	NA	< 40	85%	70%	130%	94%	80%	120%	96%	70%	130%
Étain	4838481		<5	<5	NA	< 5	127%	70%	130%	109%	80%	120%	113%	70%	130%
Manganèse	4838481		787	740	6.2	< 10	85%	70%	130%	102%	80%	120%	NA	70%	130%
Molybdène	4838481		<2	<2	NA	< 2	91%	70%	130%	92%	80%	120%	93%	70%	130%
Nickel	4838481		67	65	NA	< 30	92%	70%	130%	100%	80%	120%	87%	70%	130%
Plomb	4838481		<30	<30	NA	< 30	82%	70%	130%	87%	80%	120%	82%	70%	130%
Sélénium	4838481		<1.0	<1.0	NA	< 1.0	86%	70%	130%	86%	80%	120%	120%	70%	130%
Zinc	4838481		96	94	2.1	< 10	84%	70%	130%	89%	80%	120%	91%	70%	130%

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

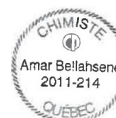
NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restants, un écart de 10% supplémentaire est acceptable.

Certifié par:



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC. Les pourcentages de différence relative sont calculés à partir des données brutes. Il se peut que le pourcentage de différence relative ne reflète pas les valeurs dupliquées rapportées en raison de l'arrondissement des résultats finaux.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC
N° BON DE TRAVAIL: 23M004215
N° DE PROJET: 5758
À L'ATTENTION DE: Gregory Pereira
PRÉLEVÉ PAR: G.P.
LIEU DE PRÉLÈVEMENT: C.U.M.O.

Analyse organique de trace

Date du rapport: 2023-03-10			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)															
Acénaphène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	139%	50%	140%	108%	50%	140%
Acénaphthylène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	130%	50%	140%	100%	50%	140%
Anthracène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	109%	50%	140%	103%	50%	140%
Benzo(a)anthracène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	90%	50%	140%	112%	50%	140%
Benzo(a)pyrène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	88%	50%	140%	84%	50%	140%
Benzo (b) fluoranthène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	85%	50%	140%	81%	50%	140%
Benzo (j) fluoranthène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	91%	50%	140%	83%	50%	140%
Benzo (k) fluoranthène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	93%	50%	140%	85%	50%	140%
Benzo(c)phénanthrène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	86%	50%	140%	107%	50%	140%
Benzo(g,h,i)pérylène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	101%	50%	140%	91%	50%	140%
Chrysène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	97%	50%	140%	90%	50%	140%
Dibenzo(a,h)anthracène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	94%	50%	140%	84%	50%	140%
Dibenzo(a,i)pyrène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	76%	50%	140%	69%	50%	140%
Dibenzo(a,h)pyrène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	55%	50%	140%	52%	50%	140%
Dibenzo(a,l)pyrène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	90%	50%	140%	83%	50%	140%
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	63%	50%	140%	58%	50%	140%
Fluoranthène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	86%	50%	140%	104%	50%	140%
Fluorène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	129%	50%	140%	99%	50%	140%
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	92%	50%	140%	82%	50%	140%
Méthyl-3cholanthrène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	83%	50%	140%	81%	50%	140%
Naphtalène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	112%	50%	140%	109%	50%	140%
Phénanthrène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	104%	50%	140%	96%	50%	140%
Pyrène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	83%	50%	140%	100%	50%	140%
Méthyl-1naphtalène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	131%	50%	140%	110%	50%	140%
Méthyl-2naphtalène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	125%	50%	140%	113%	50%	140%
Diméthyl-1,3naphtalène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	130%	50%	140%	100%	50%	140%
Triméthyl-2,3,5naphtalène	4838390		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	128%	50%	140%	98%	50%	140%
Acénaphène-D10	4838390		132	123	7.2	96	NA	50%	140%	121%	50%	140%	88%	50%	140%
Fluoranthène-D10	4838390		94	87	8.5	78	NA	50%	140%	69%	50%	140%	84%	50%	140%
Pérylène-D12	4838390		77	72	7.1	63	NA	50%	140%	71%	50%	140%	67%	50%	140%

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restant, un écart de 10% de plus du critère applicable est accepté.

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (sol)

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	4838390		< 100	< 100	NA	< 100	NA	60%	140%	111%	60%	140%	106%	60%	140%
Nonane	4838390		86%	107%	0.0	97	NA	60%	140%	101%	60%	140%	116%	60%	140%

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC
 N° DE PROJET: 5758
 PRÉLEVÉ PAR: G.P.

N° BON DE TRAVAIL: 23M004215
 À L'ATTENTION DE: Gregory Pereira
 LIEU DE PRÉLÈVEMENT: C.U.M.O.

Analyse organique de trace (Suite)

Date du rapport: 2023-03-10			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC. Les pourcentages de différence relative sont calculés à partir des données brutes. Il se peut que le pourcentage de différence relative ne reflète pas les valeurs dupliquées rapportées en raison de l'arrondissement des résultats finaux.

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC

N° DE PROJET: 5758

PRÉLEVÉ PAR:G.P.

N° BON DE TRAVAIL: 23M004215

À L'ATTENTION DE: Gregory Pereira

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:C.U.M.O.

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse des Sols					
Argent	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Arsenic	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Baryum	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Cadmium	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Chrome	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Cobalt	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Cuivre	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Étain	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Manganèse	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Molybdène	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Nickel	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Plomb	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Sélénium	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Zinc	2023-03-10	2023-03-10	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC

N° BON DE TRAVAIL: 23M004215

N° DE PROJET: 5758

À L'ATTENTION DE: Gregory Pereira

PRÉLEVÉ PAR: G.P.

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: C.U.M.O.

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					
Acénaphène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Acénaphylène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Anthracène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)anthracène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)pyrène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (b) fluoranthène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (j) fluoranthène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (k) fluoranthène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (b,j,k) fluoranthène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo(c)phénanthrène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo(g,h,i)pérylène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Chrysène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)anthracène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,i)pyrène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)pyrène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,l)pyrène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Fluorène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-3cholanthrène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Naphtalène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Phénanthrène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Pyrène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-1naphtalène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-2naphtalène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-1,3naphtalène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Triméthyl-2,3,5naphtalène	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Acénaphène-D10	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène-D10	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Pérylène-D12	2023-03-10	2023-03-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Humidité	2023-03-09	2023-03-09	LAB-111-4040F	MA.100-ST 1.1	BALANCE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2023-03-09	2023-03-09	ORG-100-5104F	MA.400-HYD. 1.1	GC/FID
Nonane	2023-03-09	2023-03-09	ORG-100-5104F	MA.400-HYD. 1.1	GC/FID
Humidité	2023-03-09	2023-03-09	LAB-111-4040F	MA.100-ST 1.1	BALANCE

ANNEXE 4

Plan du site

Plan du site



Chantiers de provenance

BC 5-20, 10-20 : Chantier Pomerleau - Centre de Transport Bellechasse STM

MG-20, 20B, 20-MTQ : Chantier Pomerleau - Centre de Transport Bellechasse STM

MG-20DB : Chantier Pomerleau - Centre de Transport Bellechasse STM

MG-56 : Chantier Pomerleau - Centre de Transport Bellechasse STM

VM-2 : Chantier Pomerleau - Centre de Transport Bellechasse STM

MG112 : Sablière Sainte-Marie-Salomé - 1020, chemin Montcalm, Sainte-Marie-Salomé QC J0K 2Z0

ANNEXE 5

**Autorisation –
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques**

Montréal, le 13 avril 2022

AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

9403-2273 Québec inc.
12350, rue Service A-2
Mirabel (Québec) J7N 1G5

N/Réf. : 7550-06-01-06400-00
402128527

Objet : Stockage et conditionnement de brique, de béton, d'asphalte et de pierres concassées issus de travaux de construction et rénovation et de démolition

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de la demande d'autorisation du 15 janvier 2021, reçue le 29 janvier 2021 et complétée le 4 avril 2022, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet comportant les activités décrites ci-dessous :

Implantation et exploitation d'un lieu de stockage et conditionnement (concassage et tamisage) de brique, de béton, d'asphalte et de pierres concassées issus de travaux de construction et rénovation et de démolition, d'une capacité maximale d'entreposage de 30 700 m³ et d'une capacité maximale de production de 1 M m³/année.

Les travaux seront réalisés sur les lots 1 054 669 et 2 727 477 du cadastre du Québec, dans les villes de Côte-Saint-Luc et de Montréal (arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de Grâce).

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Lettres transmises au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par Judith Granger-Godbout, Le Groupe SCP Environnement, signées les 21 avril et 30 septembre 2021, concernant des informations additionnelles au dossier;
- Document intitulé « *Demande d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE / Stockage et conditionnement de brique, béton, asphalte et pierre concassée issus de travaux de CRD / Parties des lots 1 054 669 et 2 727 477 sur l'île de Montréal / 9403-2273 Québec inc. - Carrière urbaine Montréal-Ouest* », révision 1, janvier 2022, présenté au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par Le Groupe SCP Environnement le 1^{er} février 2022;
- Lettre transmise au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en date du 4 février 2022, signée par Kevin Mainville,

président, 9403-2273 Québec inc., concernant les engagements pris par le requérant;

- Courriels transmis au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques les 9 avril 2021, 16 septembre 2021 et 4 février 2022 par Judith Granger-Godbout, Le Groupe SCP Environnement, concernant des informations additionnelles au dossier;
- Courriel transmis au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par Judith Granger-Godbout le 4 avril 2022, concernant des informations additionnelles au dossier.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

La présente autorisation doit se lire avec l'autorisation suivante qui concerne le même projet :

- 402128538, délivrée le 13 avril 2022.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

Original signé par :

LL/MG/et

Lionel Laramée
Directeur régional de l'analyse et de
l'expertise de Montréal et de Laval

ANNEXE 6

Certificat d'enregistrement – Système de Management de la Qualité ISO 9001 :2015

Certificat d'enregistrement

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ - ISO 9001:2015

Le présent atteste que:

Groupe SCP Environnement Inc.
1505, rue Dickson, suite 101
Montreal
Québec
H1N 3T4
Canada


Détient le n° de certificat:

FM 657158

et gère un Système de Management de la qualité conforme aux exigences de la norme ISO 9001:2015 pour les activités décrites dans la portée suivante:

Les services de consultation en environnement du Groupe SCP Environnement inc. et de sa filiale Services et Expertises Pétrolières (SEP), les services de consultation en géotechnique et contrôle des matériaux de sa filiale SCP Géotek, ainsi que les services de gestion de matières résiduelles de sa filiale Concentrex Concepts Environnementaux.

Pour et au nom de BSI:


Carlos Pitanga, Managing Director Assurance, Americas

Date d'enregistrement d'origine: 2017-01-10

Date de la dernière révision: 2022-12-12

Date d'entrée en vigueur: 2023-01-10

Date d'expiration: 2026-01-09

Page: 1 de 1



...making excellence a habit.™

ANNEXE 8

Certificat d'enregistrement – Système de Management Environnemental ISO 14001 :2015

Certificat d'enregistrement

SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL - ISO 14001:2015

Le présent atteste que:

Groupe SCP Environnement Inc.
1505, rue Dickson, suite 101
Montreal
Québec
H1N 3T4
Canada


Détient le n° de certificat:

EMS 657159

et gère un Système de Management Environnemental conforme aux exigences de la norme ISO 14001:2015 pour les activités décrites dans la portée suivante:

La gestion des risques environnementaux associés aux services de consultation en environnement du Groupe SCP Environnement inc. et de sa filiale Services et Expertises Pétrolières (SEP), aux services de consultation en géotechnique et contrôle des matériaux de sa filiale SCP Géotek, ainsi qu'aux services de gestion de matières résiduelles de sa filiale Concentrex Concepts Environnementaux.

Pour et au nom de BSI:


Carlos Pitanga, Managing Director Assurance, Americas

Date d'enregistrement d'origine: 2017-01-10

Date d'entrée en vigueur: 2023-01-10

Date de la dernière révision: 2022-12-12

Date d'expiration: 2026-01-09



Page: 1 de 1

...making excellence a habit.™